

Impact de la mise en œuvre de l'enquête DGESIP Master 2007 sur le travail quotidien des Observatoires

Comme il en avait été convenu après la réunion du 28 septembre dernier au Ministère, RESOSUP a proposé un questionnaire pour évaluer l'impact de la mise en œuvre de l'enquête DGESIP Master 2007 sur le travail quotidien des Observatoires. Ce questionnaire avait pour objectif de faire un état des lieux des difficultés rencontrées et évolutions souhaitées par les Observatoires pour ce type d'enquête. Sur 82 envois, 58 Observatoires ou structures faisant fonction d'Observatoire ont répondu, soit 75% de taux de réponse.

Ce document présente les résultats de cette enquête menée en mai 2010.

Coûts en personnels et en équipements

Parmi les 58 répondants, 21 déclarent avoir effectué des heures supplémentaires s'élevant en moyenne à 65h (allant de 20h supplémentaires à 300h supplémentaires).

Quarante structures ont recruté du personnel supplémentaire. Il s'agissait majoritairement de vacataires et/ou d'emplois étudiants (respectivement 52,5% et 40%). En moyenne, 3,4 personnes supplémentaires ont été embauchées pour répondre à cette demande et ont effectué entre 27h et 780h.

Nombre de personne(s) supplémentaire(s) recruté(es). Entre parenthèse le nombre de structure concernée.			
	Nb moyen d'heures	Minimum	Maximum
1 personne (14 structures)	351h	27h	780h
2 personnes (9 structures)	196h	30h	708h
3 personnes (5 structures)	278h	30h	648h
4 personnes (4 structures)	355h	154h	700h
+ de 5 personnes (6 structures)	368h	60h	600h

Il s'agit de personnes amenées à travailler temporairement dans la structure, comme vacataires ou en emploi étudiants.

Onze structures déclarent avoir acheté de nouveaux équipements suite à cette enquête. Pour la moitié il s'agissait de casques téléphoniques et de téléphones. Cinq d'entre eux les ont achetés car il y avait une nécessité de nouveaux équipements compte tenu du caractère obligatoire de l'enquête Master 2007 et 3 des répondants ont acheté des équipements car il s'agissait d'une nouvelle structure.

Vingt sept des répondants déclarent que **l'enquête a modifié le fonctionnement habituel du service.**

Ces modifications concernaient l'amplitude des horaires, l'organisation (méthodologie d'enquête conduisant à une charge de travail supplémentaire, modification du planning), la restructuration du service compte tenu des recrutements de personnels supplémentaires.

Enfin, 18 répondants déclarent avoir dû abandonner d'autres travaux pour pouvoir conduire cette enquête.

L'enquête Master 2007

Quarante répondants déclarent être autonomes dans l'extraction des données et qu'ils soient autonomes ou non, le logiciel de gestion des étudiants majoritairement utilisé est APOGEE (62%). Les autres logiciels sont SCOLARIX, SCOLAR G.

Logiciel d'enquête utilisé		
Nom du logiciel	Nb de services sur 58 répondants	Pourcentage
LimeSurvey seul	11	19%
LimeSurvey + CatiSurvey	6	10%
Modalisa	1	2%
Sphinx	20	34.5%
Autre	13	22.5%
Non répondu	7	12%

Les deux logiciels d'enquête les plus utilisés sont Sphinx et LimeSurvey. Parmi les 13 « Autre » : SPSS, Datascan, Wysuforms, Logeval, Ethnos, Module de saisie en ligne propre à l'Université.

Quinze structures ont ajouté des questions supplémentaires par rapport au questionnaire imposé par le MESR. Les quinze structures ont ajouté des questions demandant des précisions sur l'emploi occupé. Enfin, 12 structures sur 15 ont posé des questions sur la satisfaction de la formation que les étudiants de Master avaient suivie.

Thématiques des questions supplémentaires	
	Nombre de répondants
Précision de l'emploi actuel (lieu, secteur, contrat...)	15
Satisfaction de la formation	12
Chronogramme parcours	9
Salaire	9
1 ^{er} emploi après l'obtention du diplôme	8
Poursuite d'études (lieu, discipline, ...)	8
Satisfaction de l'emploi	5
Satisfaction du stage	5
Adéquation formation, emploi	4
Coordonnées de l'enquêté	4
Parcours étudiant	4
Concours passé(s)	3
Mode d'accès au 1 ^{er} emploi	3
Information sur le BAC	2
Parcours scolaire antérieur	2
Satisfaction de l'aide à l'insertion professionnelle	2
Diplôme le plus élevé	1
Mobilité géographique	1
Profil socio-économique	1
Tribune libre	1

Parmi les 15 structures qui ont soumis leur questionnaire à la DGESIP-MESR pour validation, 2 n'ont pas eu de retour. Les commentaires de la DGSEIP-MESR étaient positifs : modifications minimales à apporter (coquilles) et obligation du respect des nomenclatures.

Plus généralement, 24 structures ont eu des échanges privilégiés avec le MESR. Ces contacts ont porté sur la rédaction et la construction du questionnaire (5 structures) et l'utilisation de PEP (14 structures).

Pour 4 structures, il s'agissait d'une toute première enquête portant sur des diplômés de Master. Parmi les 54 qui avaient déjà réalisé une enquête portant sur des diplômés de Master, 16 ont modifié leur mode de collecte habituel. La moitié d'entre elles est passée à un mode de questionnaires en ligne, les autres ont surtout privilégié le téléphone.

Dix neuf observatoires avaient déjà réalisé une enquête Master 2007 et pour 11 d'entre eux, cela a eu des répercussions sur le taux de réponses.

Trente cinq structures ont élargi la population d'enquêtés. Parmi ces 35 structures, 28 ont traité cette population supplémentaire de la même façon que la population « a enquêter ». Pour les autres, la différence entre les deux portait sur la priorité donnée à la population « a enquêter ». Seulement, 6 observatoires n'ont pas eu suffisamment de moyens ou suffisamment de temps pour interroger toutes les personnes souhaitées.

Population Master 2007	Nb moyen de diplômés	Minimum	Maximum
a-enquêter	665	82	2927
supplémentaire	606	103	2296

47 structures ont enquêté en plus des Master 2007, les DUT et/ou les licences professionnelles et parmi eux, 30 ont utilisé la plateforme Sphinx proposée habituellement.

Remontée des données

Dix sept structures ont eu des difficultés pour extraire les données collectées et 19 structures ont eu des difficultés pour mettre en forme le fichier à transmettre au MESR. Concernant l'extraction et la mise en forme, les mêmes explications ont été données : il s'agissait surtout d'un travail fastidieux et long pour le recodage des modalités et la suppression des variables non obligatoires (i.e., questions supplémentaires au « tronc commun »).

Quarante et une structures sur 58 répondants ont nettoyé le fichier de données avant l'envoi au MESR. Parmi ces 41 répondants, 34 ont utilisé la liste de variables de contrôle envoyée par le MESR. Les autres ont vérifié les incohérences sur les dates de naissance, les dates de contrat de travail...

Seulement 4 structures ont eu des difficultés dans l'utilisation de PEPiP (problème de serveur, problème pour passer de l'extension « .csv » à l'extension « .txt »).

Trente six structures ont apporté des corrections suite au rapport d'erreur envoyé par PEPiP. Deux structures ont détecté des erreurs dans le rapport d'erreurs. Neuf structures ont travaillé sur les variables non renseignées : 7 ont tenté d'apporter des modifications et ont laissé tomber, 2 sont retournées dans les questionnaires papiers pour effectuer les modifications.

Neuf structures ont demandé un délai supplémentaire, 8 l'ont obtenu.

Fonds du MESR

L'établissement a-t-il été destinataire des fonds du MESR ?		
	Nb de répondants	Pourcentage
Oui, la globalité en 1 versement reçu	17	29%
Oui, la globalité en 2 versements reçus	2	3%
Oui, en partie 1 ^{er} versement reçu	9	16%
Non, aucun versement reçu	1	2%
Je ne sais pas	19	33%
Autre	2	3%
Non répondu	8	14%

Parmi les 2 « Autre » : convention partie le 30 Avril, le Ministère ne reconnaît pas le travail des observatoires régionaux

Remarques et suggestions

Seize commentaires ont été apportés sur le questionnaire « tronc commun » du MESR.

- Pour 8 structures il serait nécessaire de revoir la formulation des questions et notamment la question « En plus du diplôme obtenu en 2007, détenez-vous l'un des diplômes suivants ? » et toutes les questions relatives au(x) contrat(s) de travail.
- Pour 8 autres structures, il existe des manques dans ce questionnaire « tronc commun » qu'il faudrait combler : sur le profil des diplômés, sur les caractéristiques de l'emploi...

Dix-sept commentaires ont été apportés sur le calendrier du MESR

- Pour 12 structures, le calendrier était trop serré et la tâche trop lourde à conduire dans le temps imparti.
- Pour 2 structures, il faudrait éviter que la date de remontée des données corresponde aux dates de vacances de printemps.
- Il serait nécessaire que le fichier MESR arrive plus rapidement pour 1 répondant
- La totalité des consignes devrait être donnée avant le début du déroulement de l'enquête pour 1 répondant.
- Une structure s'interroge sur la date du « 1^{er} décembre » comme date « photographique » de la situation professionnelle. Date qui peut être gênante pour toutes les prises de poste au 1^{er} janvier.

Douze commentaires ont été apportés sur le questionnaire RESOSUP

- Huit structures ont souligné la bonne initiative de ce questionnaire et deux structures ont remercié la prise d'initiative et l'implication de RESOSUP.
- Deux points négatifs émergent : le questionnaire comportait trop de questions, les questions concernant les circonstances d'achat du matériel et l'extraction des données n'étaient pas claires.

En guise de conclusion... ou de futur ?

La plupart des structures rapportent que les questions du tronc commun sont limitées et insuffisantes pour un questionnaire d'insertion professionnelle. La limitation de la population enquêtée, la limitation des questions, le choix des filtres ne reflètent pas les besoins des établissements pour le pilotage des formations et des universités, les habilitations et les demandes de l'AERES. Ce questionnaire ne répondant qu'aux exigences de la DGEIP, les établissements doivent effectuer des activités de compensation en termes d'élargissement de la population à enquêter, d'enrichissement des questionnaires....

Par ailleurs, les établissements qui avaient déjà conduit une enquête sur les Masters 2007, déplorent des taux de réponse fatalement plus bas que ceux obtenus lors de leur collecte initiale.

Enfin, les structures qui n'avaient jamais conduit d'enquête Master se sont trouvées démunies en moyens matériels et humains pour faire face à la demande.

Unaniment, le dispositif a été ressenti comme étant particulièrement lourd à gérer, fastidieux dans le codage et recodage des variables.....et la mise en forme du fichier à remonter. Pour certains, la synchronisation des bases DGEIP et établissement a semblé archaïque.

Enfin, ce dispositif a été essentiellement mal vécu parce qu'il manquait de pertinence par rapport à la problématique de l'insertion professionnelle, qu'il a demandé une forte mobilisation afin de retrouver le maximum de "a_enqueter" et que les Observatoires ont pâti de la réalisation du projet tout au fil de l'eau. Par ailleurs, nous ne connaissons toujours pas le mode de calcul des indicateurs qu'utilisera le MESR, ni à quelle fin.

Certains s'inquiètent déjà des futurs dispositifs DGEIP-MESR.... Les fonds de la DGEIP- MESR qui ont permis à la plupart d'embaucher des vacataires, pour mener à bien ce dispositif, seront-ils pérennes si l'enquête Master restait obligatoire ? Quelle latitude de fonctionnement auront les Observatoires si ce type de dispositif devait être maintenu, voire étendu à d'autres diplômes ? Enfin, quelles seront pour les établissements les conséquences de ces enquêtes ?

Élaboration et traitement de l'enquête :

Marthe Kalifa (marthe.kalifa@univ-montp2.fr)
Sophie Griffini (sophie.griffini@univ-reims.fr)
Caroline Calmus (caroline.calmus@univ-reims.fr)

Contacts RESOSUP :

Bénédicte Froment (ove@univ-tours.fr)
Cédric Sanlis (Cedric.Sanlis@univ-nancy2.fr)

Site : <http://www.resosup.fr/>